

AQVITANIA

supplément 4, 1990

*Sites défensifs et sites fortifiés
au Moyen Age
entre Loire et Pyrénées*

Actes du premier colloque Aquitania, Limoges, 20-22 mai 1987

éditions de la Fédération Aquitania

SOMMAIRE

Préface par Bernadette Barrière et Jean-Michel Desbordes	7
Région Aquitaine	
Jacques CLEMENS et Alain DAUTANT Mottes et camps au Moyen Age en Lot-et-Garonne	9
Yan LABORIE Etat de l'inventaire des structures fortifiées médiévales en Périgord	23
Jean-Bernard MARQUETTE Habitats fortifiés en Bordelais, Bazadais, pays landais (XIe-XVe siècle). Etat de la recherche	31
Sylvie FARAVEL L'habitat castral de Brion à Saint-Germain-d'Esteuil (Gironde) : méthode et problématique de recherche, premiers résultats.	53
Yan LABORIE et Jean-François PICHONNEAU Une tour-ostal à Agen	63
Yan LABORIE Architecture de l'habitat privé des XIIIe et XIVe siècles en milieu urbain : l'exemple d'un ostal à tour, îlot Fonbalquine, à Bergerac	75
Région Limousin	
Bernadette BARRIERE Les fortifications médiévales en Limousin : un état de la recherche	93
Geneviève CANTIÉ Mottes et maisons fortes en Limousin, les techniques de construction d'après la fouille	103
Philippe COUANON Pour une typologie fonctionnelle des donjons de pierre : l'exemple du Limousin	115
Région Midi-Pyrénées	
Benoit CURSENTE Les habitats fortifiés collectifs médiévaux en Midi-Pyrénées : état de la recherche.	123
Gérard PRADALIÉ Petits sites défensifs et fortifiés en Midi-Pyrénées	133
Jean CATALO et Joseph FALCO L'habitat rural médiéval de Vacquiers (Haute-Garonne)	137
Région Poitou-Charentes	
André DEBORD La recherche en matière de fortifications médiévales dans la région Poitou-Charentes : bilan et perspectives.	151
Raymond PROUST Quelques enseignements d'une prospection systématique au sol en Poitou-Charentes.	162

<i>Prospection aérienne des fortifications médiévales de la région Poitou-Charentes :</i>	
Louis-Marie CHAMPÈME	163
Sites médiévaux et photographies aériennes dans le département des Deux-Sèvres : premières conclusions	
Alain OLLIVIER	173
Sites médiévaux et photographie aérienne dans le nord-ouest du département de la Vienne	
Christian RICHARD	177
Sites médiévaux et photographie aérienne dans le sud du département de la Vienne : premiers résultats	
Jacques DASSIÉ	183
Archéologie aérienne et informatique	
Patrick PIBOULE	191
Relations entre souterrains et fortifications : exemples en Poitou-Charentes.	
Conclusion	
Jean-Marie PESEZ	203
Où l'on voit que le Sud ressemble au Nord, ce qui ne va pas sans poser quelques questions	

Yan LABORIE et Jean-François PICHONNEAU

Une tour-ostal à Agen.

Topographie et morphologie

Située à mi-distance entre Toulouse et Bordeaux, proche du confluent du Gers dont la vallée conduit à Auch, la ville d'Agen est devenue le pôle attractif des pays de la Moyenne-Garonne.

Plateaux et "serres" de calcaires lacustres, découpés par des vallées creusées dans les molasses oligocènes, composent les paysages géographiques de l'Agenais¹. C'est précisément dans une de ces grandes vallées quaternaires que la ville antique et médiévale s'est développée en rive droite de la Garonne, sur une faible éminence de la terrasse inférieure. L'extension de ces formations alluviales correspond à la zone couverte par les grandes crues ; de plus, elles sont enrichies par des colluvions issues des versants. Cette terrasse polygénique s'oppose à la basse-plaine de la Garonne qui est alimentée de manière continue par les eaux d'infiltration des moyennes crues et par les eaux des versants voisins².

Historique

L'existence historique des Nitiobriges apparaît en 107 avant J.-C., lorsque le consul L. Cassius Longinus est mis en déroute dans le pays des Nitiobriges par les Tigurins et les Volques Tectosages³.

Les Nitiobriges sont issus d'une peuplade celtique, qui au cours du Premier Age du Fer, eut un contact effectif avec les peuples de la Méditerranée.

L'Agenais, petite province concentrée autour de la zone de convergence de la Garonne et du Lot, a joué un rôle de plate-forme intermédiaire entre les régions du Massif-Central, de l'intérieur, de la côte Aquitaine⁴ et des Pyrénées.

A la fin du IIe siècle avant J.-C., ces peuples, bien implantés sur les deux rives de la Garonne, ont développé des relations commerciales avec la Narbonnaise dès sa création, comme en atteste le mobilier archéologique provenant de l'oppidum de l'Ermitage au-dessus d'Agen. Ce trafic s'intensifie tout au long du Ier siècle avant J.-C.⁵.

La période augustéenne est marquée par une fréquence dans la juxtaposition des habitats gaulois et des centres urbains gallo-romains. C'est vraisemblablement à cette période que fut fondée, au sud de l'oppidum de l'Ermitage, la ville antique des Nitiobriges qui, durant tout le Haut Empire, ne cessera de croître, pour atteindre une superficie de 80 hectares environ⁶.

Pourtant, Agen ne fait son entrée dans l'histoire qu'au IIe siècle après J.-C., avec le géographe grec Ptolémée qui mentionne avec certitude les Nitiobriges et leur capitale Agen⁷.

1. Carte géologique de la France au 1/50 000e, *Agen*, XVIII, 40, première édition, 1978.

2. L. Rieucau, Les terrasses de la Garonne dans l'Agenais, *Bulletin de la société géologique française*, 6ème série, tome VIII, 1958, p. 325-338.

3. Y. Marcadal, *L'Age du fer en Agenais*, thèse de doctorat de troisième cycle, Université de Bordeaux, juin 1971, p. 122-135.

4. G. Eche, *Le développement urbain d'Agen aux XIIe et XIIIe siècles (1270)*, mémoire de diplôme d'études supérieures, Université de Toulouse, décembre 1960, p. 22-23.

5. M. Mommeja, L'oppidum des Nitiobriges, *Congrès archéologique*, 1901, p. 167-168.

6. J. Clemens, Agen dans *Atlas Historiques des villes de France*, C.N.R.S., 1985.

7. Ptolémée, *Traité de géographie* II, VII. *Notitia dignitatum et administrativum*, édition Boccking.

Le Bas-Empire voit naître la cité chrétienne où se développent très tôt des lieux de culte. Plus tard, à l'époque médiévale, ces zones urbanisées s'entourent de faubourgs. En revanche, l'absence totale de traces archéologiques ne permet pas de situer avec précision l'enceinte du Bas-Empire (fig. 1).

Deux interprétations sont proposées pour ce rempart : — on peut le supposer dans un quadrilatère d'une surface de quatre hectares environ, autour de la cathédrale Saint-Etienne⁸ ;

— à la fin du XIXe siècle, Ph. Lauzun décrit cette première enceinte comme étant de 11 hectares, superficie moyenne pour une cité épiscopale d'importance médiocre⁹.

L'Agenais est gouverné par des comtes particuliers jusqu'au milieu du Xe siècle, avant de tomber sous le pouvoir direct des Ducs de Gascogne. Agen, durant toute cette période, suit la destinée de son comté et celle du

duché de Gascogne jusqu'en 1032. A cette date, l'Agenais et sa capitale sont intégrés au duché d'Aquitaine, et ils sont rattachés à la couronne anglaise quand Henri Plantagenet devient roi d'Angleterre en 1154¹⁰.

A partir de cette période, et jusqu'au XIVe siècle, on constate une augmentation de la densité humaine qui se traduit par un morcellement des anciens manses, par un accroissement énorme de la surface cultivée et par l'importance des défrichements perçus au travers des toponymes. D'autre part, de très nombreuses abbayes, sauvetés et bastides sont fondées et marquent ainsi l'actif réel du peuplement rural de l'Agenais. Cette explosion démographique est à l'origine de l'essor urbain d'Agen aux XIIe et XIIIe siècles¹¹.

Par le traité de Paris, signé en 1229 par Raymond VII, on apprend que les enceintes de nombreuses villes du comté de Toulouse doivent être rasées, dont la ville d'Agen.

8. J. Clemens, *op. cit.*

9. Ph. Lauzun, *Les enceintes successives d'Agen*, Agen, 1984.

10. G. Eche, *op. cit.*, p. 66.

11. G. Eche, *op. cit.*, p. 68-69.

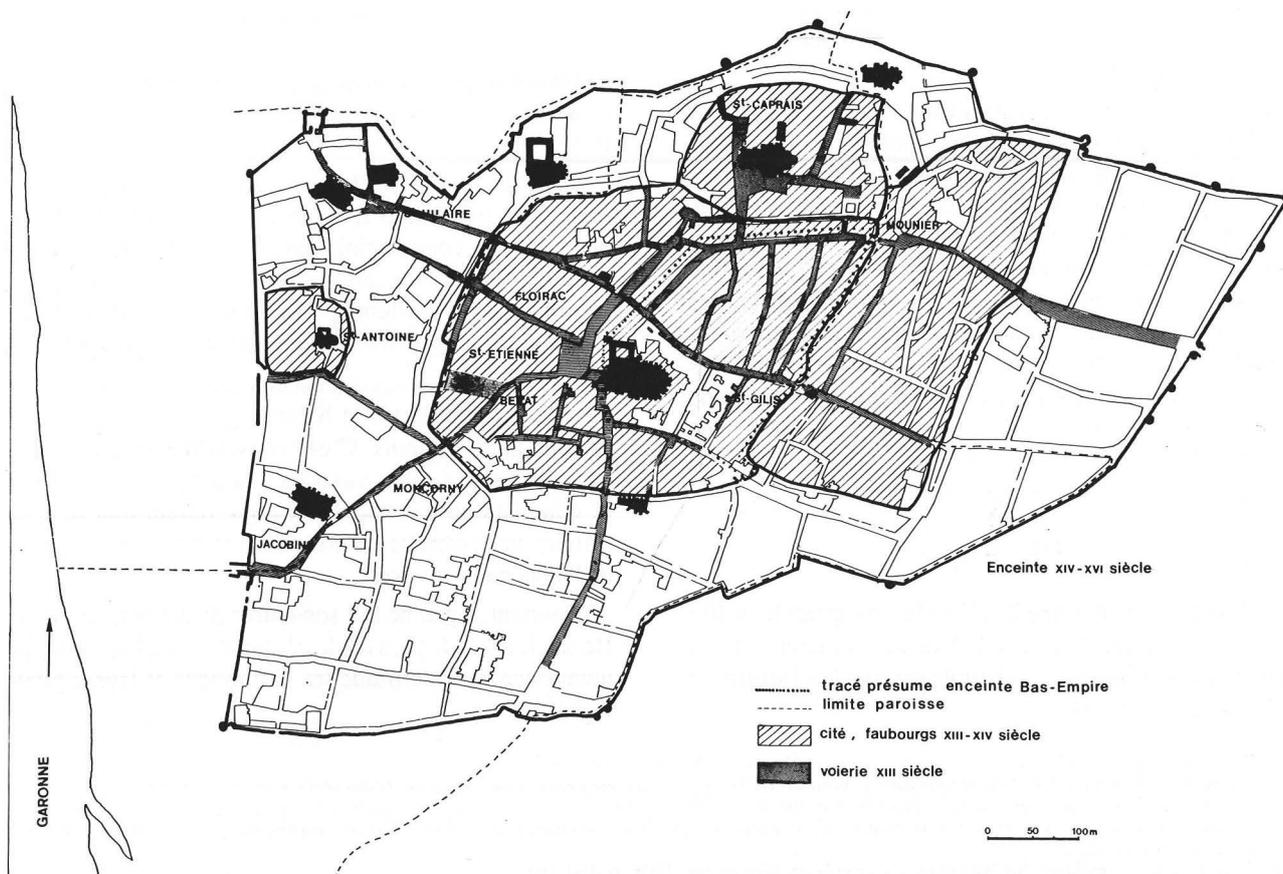


Fig. 1. — Plan de la ville médiévale et des différentes enceintes. Extrait de l'*Atlas Historique des Villes de France*, Laboratoire de Cartographie Historique, Centre de Recherche sur l'Occupation du Sol, C.N.R.S., 1985.

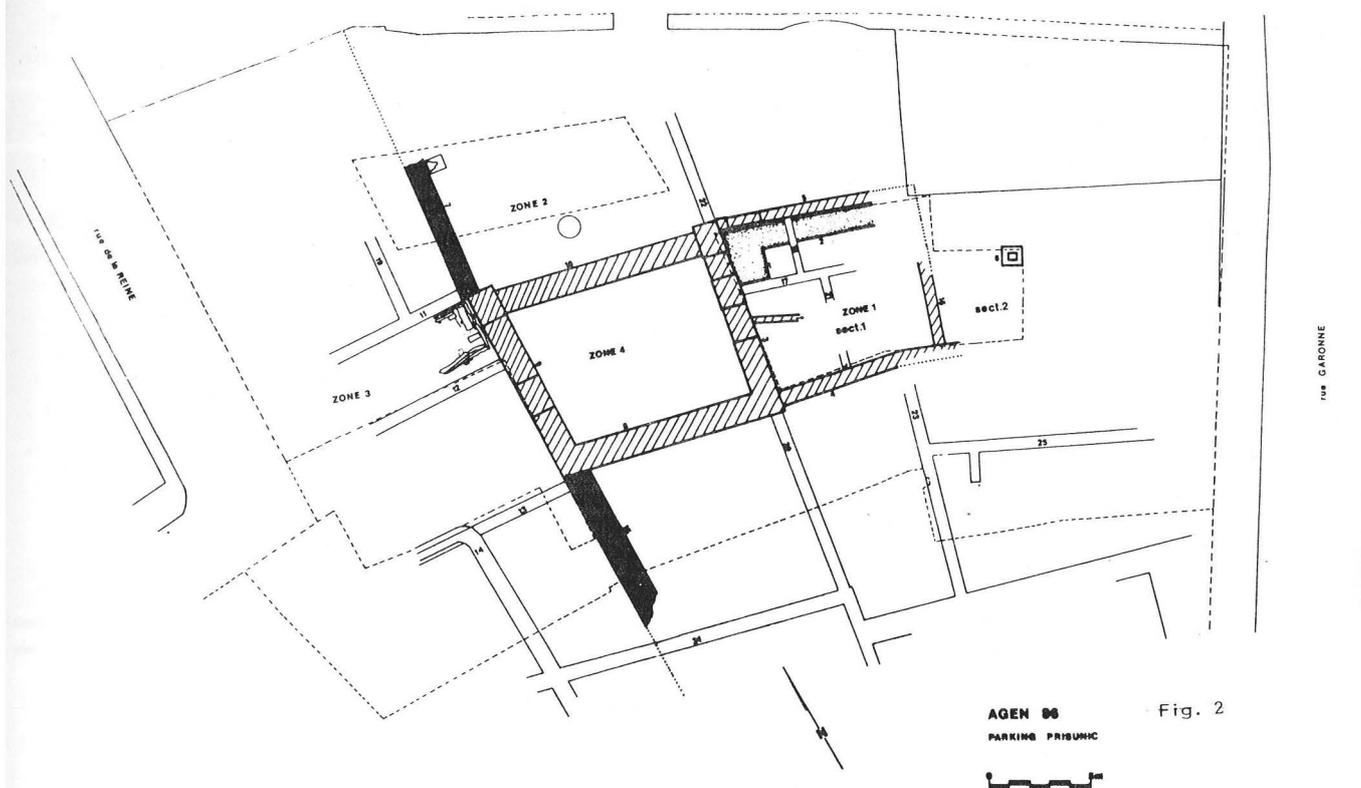


Fig. 2. — Plan de situation des vestiges :
 en hachures, état I du XIIe-XIIIe siècles ;
 en noir, construction de l'enceinte du XIIIe-XIVe siècles.

Une charte de 1237 nous confirme la démolition. Un nouveau rempart, d'une superficie sensiblement identique à celle donnée par Ph. Lauzun pour l'enceinte du Bas-Empire, englobe la cité. Les bourgs attenants sont simplement protégés par des palissades et des fossés. Cet ensemble défensif va évoluer ainsi jusqu'à la fin du XIIIe siècle et pendant la seconde moitié du XIVe siècle¹².

L'autre fait marquant dans l'histoire d'Agen est la construction de son pont sur la Garonne, qui entraîne un resserrement des berges et, par la suite, un encombrement du lit.

Ces modifications du fleuve provoquèrent d'importantes crues, dont l'une des plus violentes fut celle d'octobre 1435¹³.

Jusqu'au XIXe siècle, la Garonne formait encore un bras qui coulait le long de l'enceinte du XIIIe siècle. Le

plan d'Agen de la fin du XIIIe siècle, où la cité et ses faubourgs, d'une superficie de 55 hectares, furent englobés dans une grande enceinte de 60 hectares (fig. 1), n'a guère évolué jusqu'au XVIIIe siècle, date de sa destruction partielle¹⁴.

Conditions d'intervention

La fouille de sauvetage, provoquée par la construction d'un parking souterrain entre les rues Garonne et de la Reine, s'est déroulée du 7 janvier au 15 février 1986.

Six sondages effectués préalablement avaient révélé la présence de structures et de couches archéologiques (fig. 4). Le site fut divisé en quatre zones de fouille dont trois concernaient des espaces libres protégés par des cours et des jardins intérieurs¹⁵.

12. G. Eche, *op. cit.*, p. 143-144.

13. J. Clemens, *op. cit.*

14. Ph. Lauzun, *Souvenirs du vieil Agen*, Revue de l'Agenais, 1910-1920.

15. La majeure partie du site était occupé par des caves de bâtiments des XVIIIe et XIXe siècles ; les rares informations qui concernent directement ce quartier sont extraites de J. Clemens dans le *Plan d'Occupation des Sols historique et archéologique de la commune d'Agen*, Université de Bordeaux III, 1980-1981.

• Description de la zone 1 (fig. 2)

Subdivisée en deux secteurs (1 et 2), cette zone regroupe les structures identifiées sous les numéros suivants : M1, M2, M3, M4, M5, M6, M17, M18, M21 sont des murs ; P6 est un pilier et C1 une canalisation.

L'étude stratigraphique des deux secteurs fait apparaître de bas en haut :

— des niveaux profonds, atteints à la cote 43,96 N.G.F., qui correspondent à des formations alluviales colluvionnées issues de la terrasse inférieure. Cette première séquence, présente dans les quatre zones, est recouverte par des horizons limoneux et tourbeux contenant un ensemble céramologique du 1er siècle après J.-C. Ces formations hydromorphes, à la cote 44,20 N.G.F., témoignent d'une occupation humaine de faible densité sur ce versant soumis, durant le Haut-Empire, aux débordements réguliers du fleuve ¹⁶.

— sur ces couches repose à nouveau une séquence alluviale recouverte par un niveau d'occupation colluvionné identifié dans les deux secteurs. Cette formation, composée d'un limon et de cailloutis émoussés, évolua jusqu'au début du XIIe siècle, période à laquelle cette couche est écrêtée et nivelée pour la construction de l'état 1 de la structure médiévale ¹⁷.

Etat I

Compris entre la rue Garonne et cette structure, le secteur 2 est un espace libre où alternent remblais de construction et couches alluviales, jusqu'à la fin du XIVe siècle.

Le premier état de construction, orienté sensiblement nord-sud, se manifeste uniquement dans le secteur 1 par les structures numéros M3, M4, M5, M16 et C1.

Le mur M3, de 1,20 m de largeur, est constitué d'une fondation puissante composée de blocs calcaires liés à un mortier maigre. La base de cette fondation, à 44,10 N.G.F., repose sur les formations colluvionnées de la terrasse inférieure et perfore les couches d'époque gallo-romaine.

Conservé sur une hauteur de 1,40 m, le parement M3 est bâti en petits moellons à peu près parallépipédique, disposés irrégulièrement ; le coeur de la maçonnerie révèle un remplissage tout-venant de calcaire et de mortier (fig. 3).

Un premier seuil, de 1,72 m de largeur, établi à 46,60 N.G.F., composé de blocs calcaires rectangulaires, assure une circulation de la zone 1 en zone 4 (fig. 2 et 5).

Sous ce seuil, une canalisation constituée d'un bloc calcaire évidé de 0,32 m de largeur traverse le mur M3 pour se prolonger dans le secteur 1 sur une longueur de 2,50 m ; le fond de l'évacuation dans ce même secteur est en tuiles

16. D'après la nature de ces formations, il apparaît que cet espace, inférieur à la cote 47,00 N.G.F. à l'époque gallo-romaine, est soumis aux variations des niveaux d'eau de la Garonne ; il forme une berge semi-liquide et instable.

17. L'assèchement progressif durant toutes ces périodes et jusqu'au XIIe siècle est constaté visuellement par une augmentation de la densité et de la dimension des éléments composant la texture des couches formées par décantation.

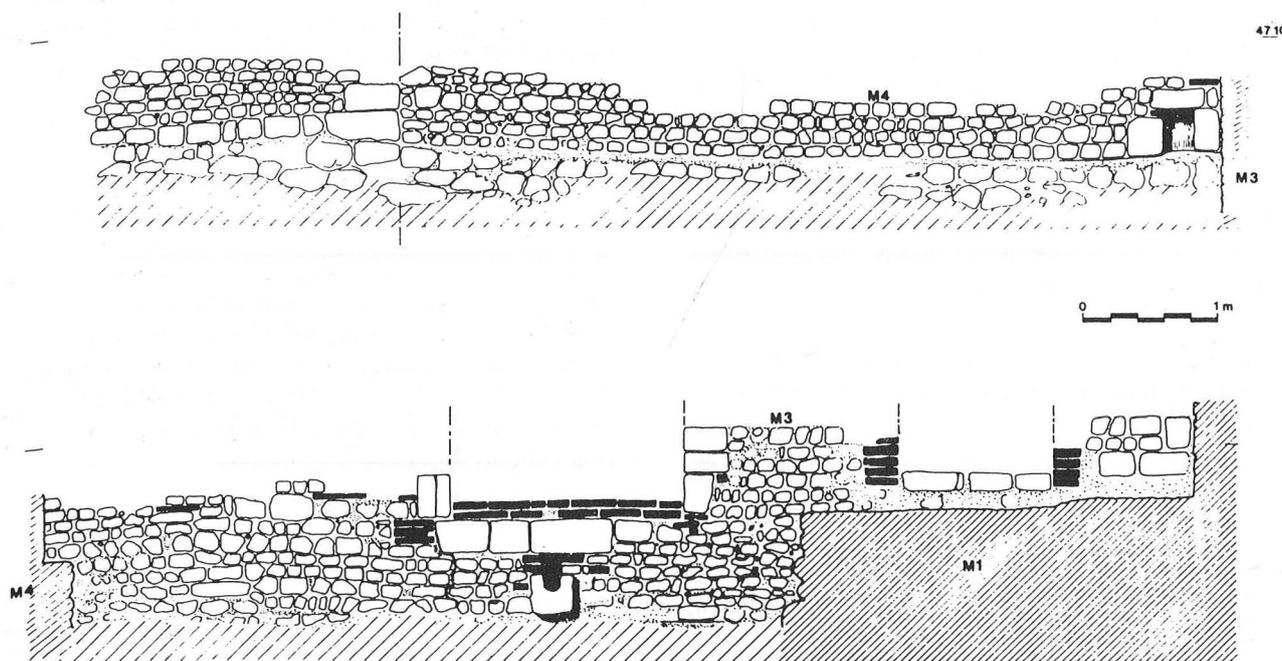


Fig. 3. — Élévation des structures M4 avec l'évacuation, et M3 avec l'obturation de la première entrée.

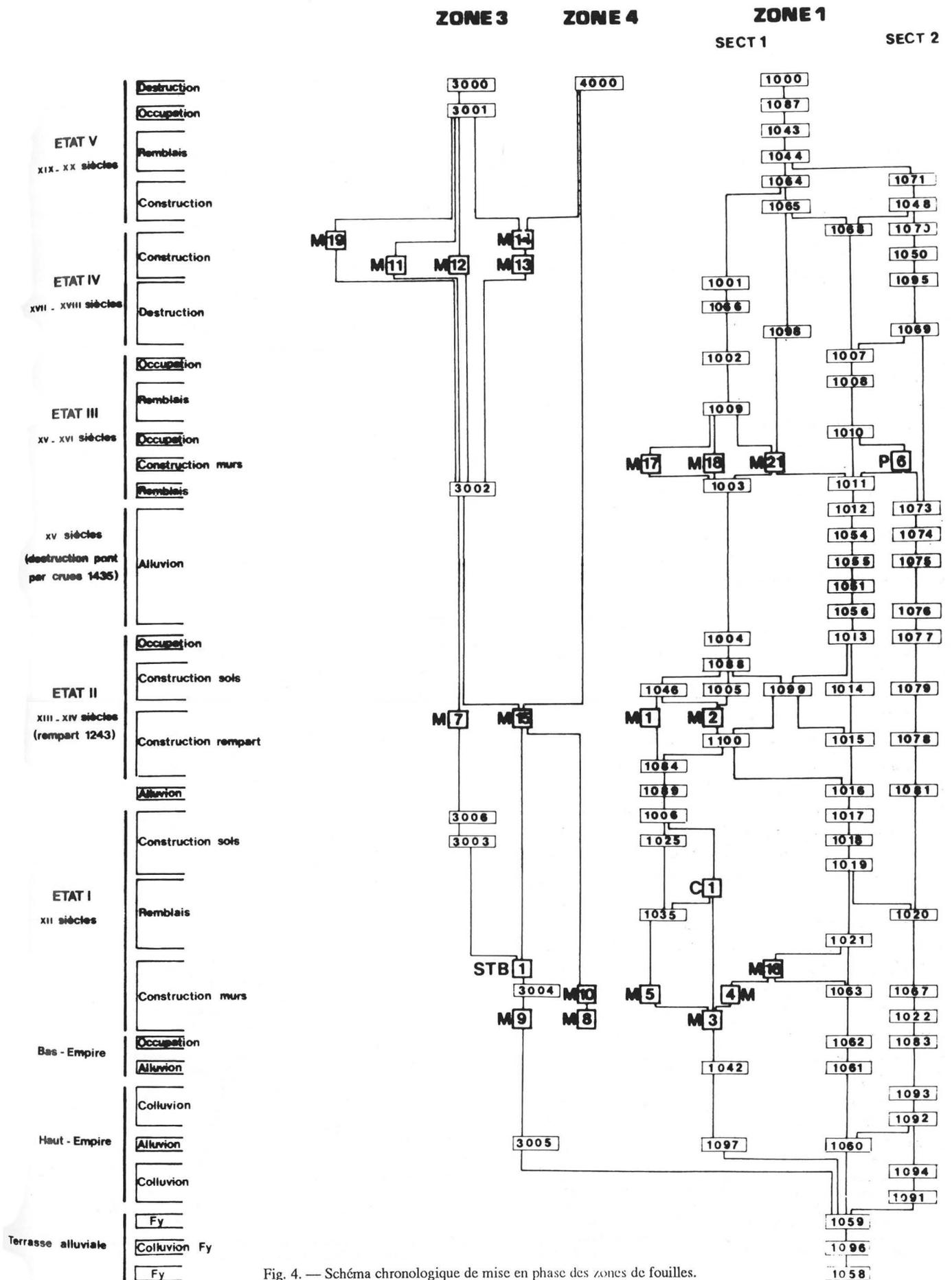
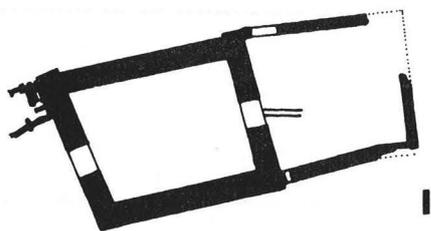


Fig. 4. — Schéma chronologique de mise en phase des zones de fouilles.



plates à 45,80 N.G.F. Le premier passage est abandonné et obturé par des briques au profit d'une nouvelle entrée de 1,12 m de large dont le seuil en bloc calcaire se situe à 46,91 N.G.F. et appartient avec M1 et M2 à l'état II du bâtiment. À l'inverse du premier passage, dont les montants sont construits avec des blocs calcaires, la seconde entrée est simplement aménagée en briques (fig. 3 et 5).

Perpendiculaire à M3, le mur M4 ne possède pas de chaînage d'angle, il est simplement accolé. Composé d'une fondation débordante établie à 45,57 N.G.F. dans les couches gallo-romaines, ce mur comporte dans l'angle formé avec M3 un aménagement en pierres à 46,32 N.G.F. destiné à l'évacuation des eaux vers le secteur 1.

De construction sensiblement identique à M3, mais d'une largeur similaire à M4, soit 0,64 m, M5 est composé d'une entrée dont le seuil, à 46,58 N.G.F., est obturé par des briques dans l'état II pour la construction de M1 et M2. Ce mur s'accroche avec M3 par un pilier d'angle inclus dans la maçonnerie de M3.

Le mur M16 est une structure en négatif qui, construite dans l'état 1, est détruite et épierrée dans l'état II. Ce mur mitoyen entre le secteur 1 et le secteur 2, dont la fondation à 44,24 N.G.F. repose sur les formations de la terrasse inférieure, est la dernière structure appartenant à l'état I.

Dans la partie centrale du secteur 1, à 45,84 N.G.F., associé à ce premier ensemble architectural, un niveau de circulation, composé de limon et de mortier, recouvre la fondation M4. Ce sol, par ces différents pendages, exprime une dépression vers le secteur 2. Ce premier aménagement, présent seulement dans le secteur 1, est recouvert par un dépôt alluvial matérialisé par une pellicule de limon et de cailloutis. L'ensemble architectural M3-M4-M5-M16-C1 forme l'état I du bâtiment médiéval et définit le secteur 1 comme une cour intérieure recevant les eaux pluviales et usées, tandis que le secteur 2 est assimilable à un espace libre, M16 s'identifiant comme un muret de clôture séparant ces deux espaces¹⁸.

18. Durant toute cette période d'occupation de cet état I, on constate au travers des couches un très net ralentissement de l'activité de la Garonne et, vraisemblablement, le XIII^e siècle est la période de conquête et d'aménagement des bras de la Garonne comme voies navigables dans la ville d'Agen. Cet entretien permanent des berges et des lits permet ainsi un ralentissement affirmé des inondations.

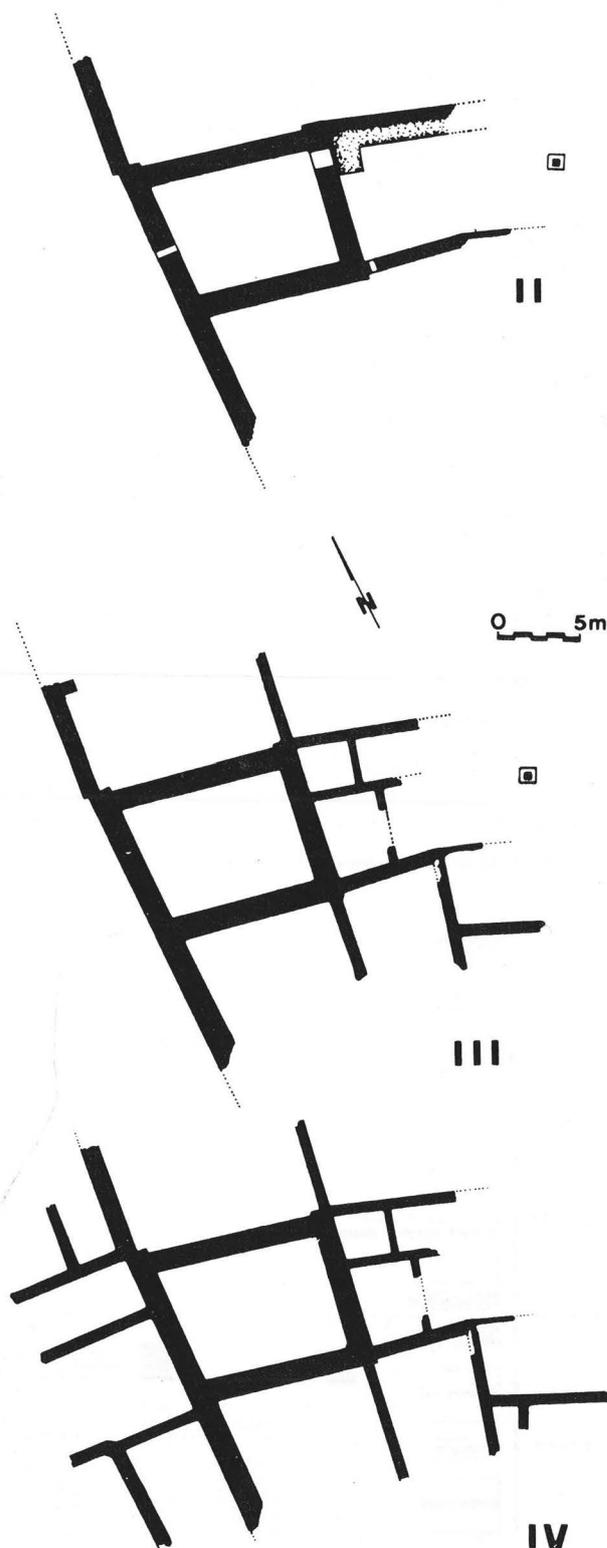


Fig. 5. — Plan évolutif des différents états de l'urbanisme dans ce quartier du XII^e au XVIII^e siècle.

Etat II

L'état II dans la zone 1 se percevait par la destruction du mur M16, puis par le réhaussement des secteurs 1 et 2 par plusieurs couches de limons et de graves, sans doute remblais de construction des soubassements de M1 et M2. Ces deux structures composées de blocs calcaires liés au mortier, forment un perron en avant de la nouvelle entrée percée dans M3 (fig. 3). Les secteurs 1 et 2 devinrent une vaste cour recouverte de mortier et de sable à 46,30 N.G.F. La canalisation C1, obturée par les remblais, fut abandonnée ; par contre, l'évacuation aménagée dans le mur M4 resta en activité¹⁹. Les céramiques découvertes dans les différentes couches appartenant à l'état II permettent de préciser sa période de construction vers le milieu du XIII^e siècle. Les niveaux d'occupation composés de limons cendreaux datables du début du XIV^e siècle étaient couverts par des formations alluviales de sable et de graves provenant de la Garonne. L'accumulation de ces dépôts, due aux débordements du fleuve, se poursuivit jusqu'au milieu du XV^e siècle²⁰, période de nouvelles évolutions de l'occupation du site (Etat III).

Etat III

Une construction fut alors établie sur la cour de l'état II, composée des murs M17, M18, M21, en secteur 1, et du soubassement du pilier P6, en secteur 2 (fig. 2 et 5). La zone 1 forme ainsi une nouvelle habitation dont les murs de 0,50 m de large, peu fondés, furent construits en matériaux mixtes, moellons briques et éléments architecturaux de réemploi. Le pilier P6, de même nature de construction que les structures en secteur 1, est à la cote 46,65 N.G.F. Les couches contemporaines de l'état III, peuvent s'échelonner de la fin du XV^e siècle à la fin du XVI^e siècle. Cette succession alternée de niveaux d'occupation et de remblais de construction est recouverte par les couches de destruction, associées au dernier état (état IV).

Etat IV

Cet état final se matérialisait, en zone 1, par une séquence de couches de mortier, de déchets de taille et de remblais limoneux qui haussèrent l'habitat à la cote 47,02 N.G.F. Le plan général de la structure adjointe à la tour de la zone 4 dans l'état III ne subit aucune modification ; seule une réfection intérieure eut lieu. Simultanément, une nouvelle construction se développa en avant de la tour sur la zone 3. Ce dernier état, entrepris au XVII^e siècle, est recouvert par les niveaux actuels du parking (fig. 2 et 5).

• Description des zones 2 et 4

— Zone 2

Située au nord de la tour (zone 4), elle recouvre l'espace entre les murs M7, M22 et le mur de façade de l'actuel magasin Prisunic. Les niveaux profonds atteints sont des formations hydromorphes colluvionnées déjà identifiées en zone 1 ; ils correspondent à des formations contemporaines de la période du Bas-Empire. Sur ces couches, à 44,80 N.G.F., repose un sol de mortier, contemporain de l'aménagement des caves du XVII^e siècle (état IV). Contre le mur M7, un pilier en briques de 0,75 m sur 0,90 m représente l'unique vestige architectural de l'état III (fig. 2).

— Zone 4

Inscrite entre les structures M3, M8, M9, M10 (fig. 2 et 5), la zone 4 correspond à l'espace intérieur à la tour, aménagé en cave dans l'état IV. Le sol de circulation de cette cave, à 43,60 N.G.F. reposait sur les formations hydromorphes colluvionnées de la Garonne ; et celles-ci, perturbées pour l'aménagement de l'état 1, sur la terrasse alluviale, au long du mur M3, à 42,85 N.G.F. A l'angle du mur M9 et M10, les couches colluvionnées du Haut-Empire reconnues dans la zone 1 étaient à 41,16 N.G.F. Le mur M9, formant limite entre les zones 3 et 4, était bâti à partir d'une fondation débordante de 1,60 m de large établie à 41,10 N.G.F., composée de blocs calcaires liés à un mortier compact. Sur ce soubassement à 43,40 N.G.F. se dressait le mur parementé, d'une hauteur de 3,35 m, construit en moellons de taille parallélépipédique disposés régulièrement (fig. 7). Le coeur de la maçonnerie montrait un remplissage tout-venant de calcaire et de mortier. L'angle intérieur entre M9 et M10 révélait un chaînage construit en blocs calcaires de 0,30 m sur 0,15 m. Dans ce mur M9, ont aménagés, dans l'état I, une ouverture de 1,70 m de large, à 44,20 N.G.F. ; elle permettait une circulation entre les zones 3 et 4. Obturée par des briques dans l'état II, cette entrée fut transformée en fenêtre de 0,85 m de largeur avant d'être définitivement condamnée dans l'état III (fig. 7 et 8). Le mur M10, de construction similaire à M3 et M9, présentait dans son élévation un alignement de trous de boulin à 46,32 N.G.F. ; cet aménagement fut conçu pour supporter un plancher de 70 m² communiquant de plain-pied avec la zone 1 du secteur 1 et former un étage passant au-dessus de l'entrée de M9.

19. Cette canalisation, contemporaine de la construction de la première entrée, révèle un ensemble céramique des XII^e-XIV^e siècles correspondant au temps d'utilisation de l'évacuation.

20. J. Clemens, *op. cit.*

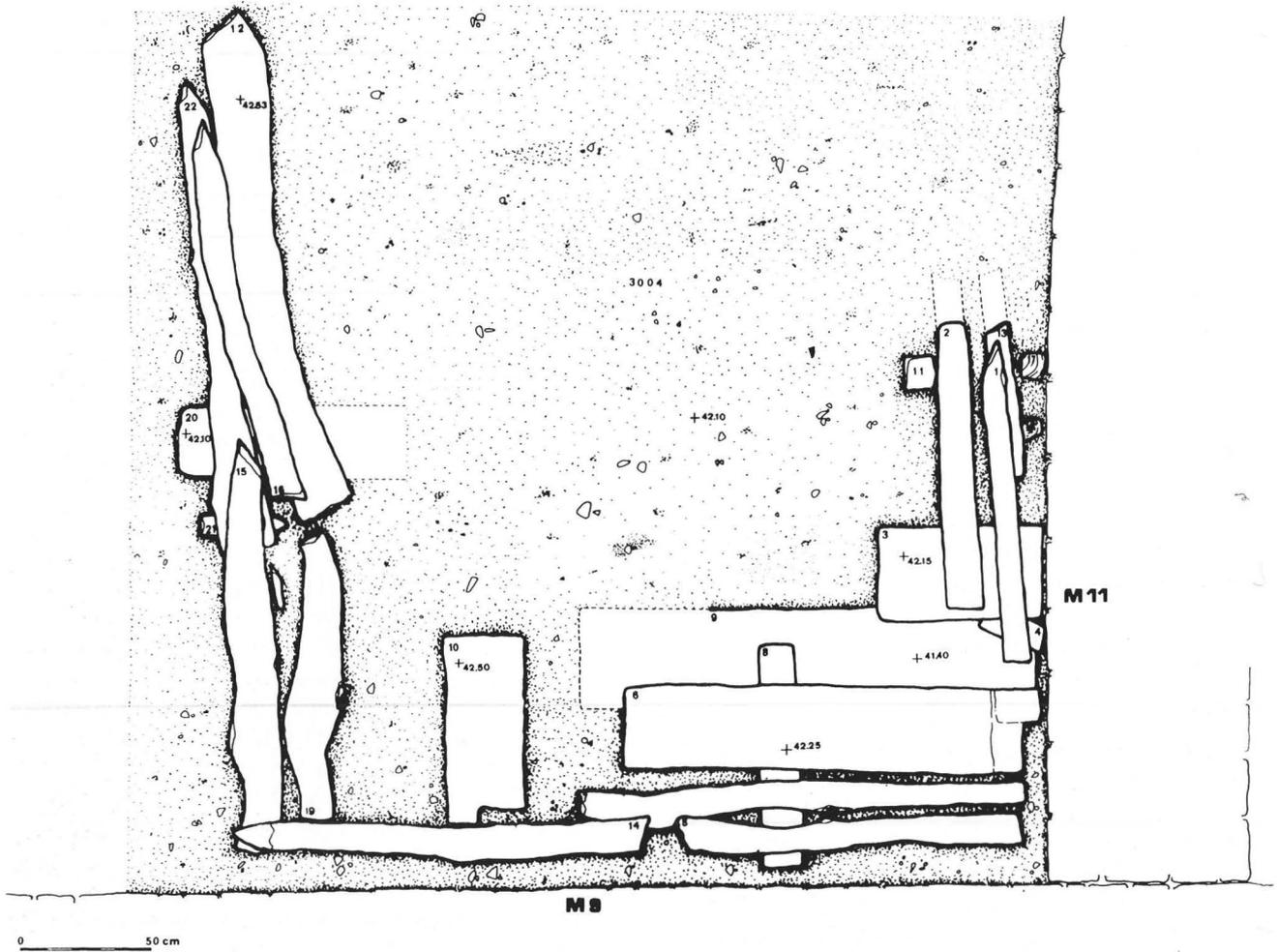


Fig. 6. — (STB1) Structure de bois du XIII^e siècle, formant une plate-forme de chargement et de déchargement contre le mur (M9) du bâtiment en avant du bras de la Garonne.

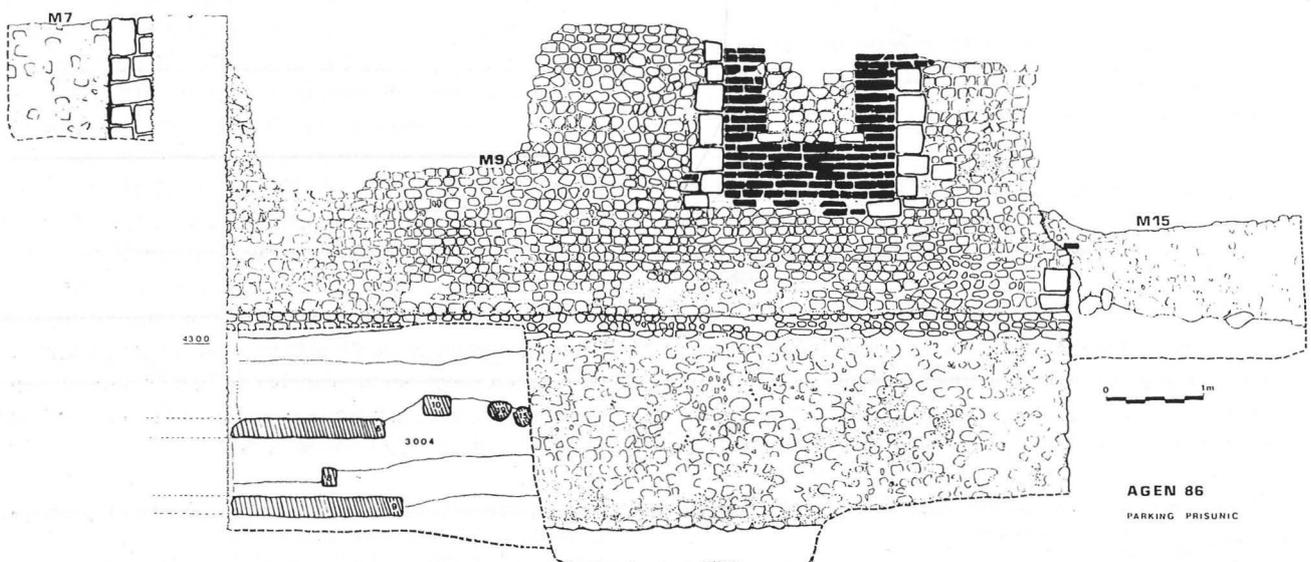


Fig. 7. — Elévation du mur (M9) du premier bâtiment ; en hachures, la plate-forme de bois (STB1) pouvait être un débarcadère. La mise en défense de la ville au XIII^e siècle est confirmée sur cette structure avec l'obturation de la porte par des briques et la construction simultanée des murs M7 et M15.



Fig. 8. — Photographie du mur M9 et de la structure en bois.

— Zone 3

Situé entre la rue de la Reine et les zones 2 et 4, cet espace, reconnu sur 200 m², présentait le fond de la fondation débordante du mur M9 à 40,53 N.G.F. reposant dans les niveaux colluvionnés de la terrasse, recouverts eux-mêmes par des formations de tourbe et de sable gris. Au sommet de ces dépôts liés aux débordements de la Garonne, apparaissait une plate-forme en bois (fig. 2 et 8). Découverte sur une superficie de 10 m², cette structure était limitée au sud par cinq rondins de bois blanc (n^{os} 12, 15, 16, 19, 22) d'un diamètre de 0,15 m, appuyés sur un madrier de 0,25 m de côté, en chêne (n^o 20) ; au nord, elle était coupée par la fondation du mur M11 de l'état IV. Au long du mur M9, trois rondins de bois blanc (n^{os} 5, 7, 14), d'un diamètre de 0,10 m, reposaient sur les limons ; en

avant de ceux-ci étaient aménagés des madriers de chêne (n^{os} 3, 6, 8, 9, 10) de 0,30 m de largeur et de 0,21 m d'épaisseur, à 42,25 N.G.F. (fig. 6). Cet ensemble est identifié comme une plate-forme, ou un débarcadère, associé à l'activité du bâtiment à l'état I. Les bois étaient recouverts par deux couches d'occupation, limons noirs mêlés à un très fort pourcentage de pépins de raisin ; ces dépôts d'éléments organiques, contemporains de l'état I du bâtiment, y attestent une activité viticole du XII^e siècle à la fin du XIII^e.

A partir de cette époque on note aussi en zone 3 des modifications profondes, perceptibles sur le mur M9, par l'obturation, à l'aide de briques, de l'entrée, convertie dans l'état 2 en fenêtre²¹. Le chaînage d'angle du sud de la tour fut arraché pour édifier le mur M15 fondé à 43,50 N.G.F. ;

21. La différence d'altitude entre le seuil de cette ouverture et la plate-forme de bois (STB1) est de 2 m ; cette différence de niveau peut s'interpréter par le fait des énormes variations de la hauteur des eaux qui, à cette époque, pouvait être à 41,50 - 42,00 N.G.F. environ, l'accès entre la plate-forme et l'entrée s'effectuant au moyen d'un emmarchement en bois détruit au moment de la construction du rempart (fig. 7).

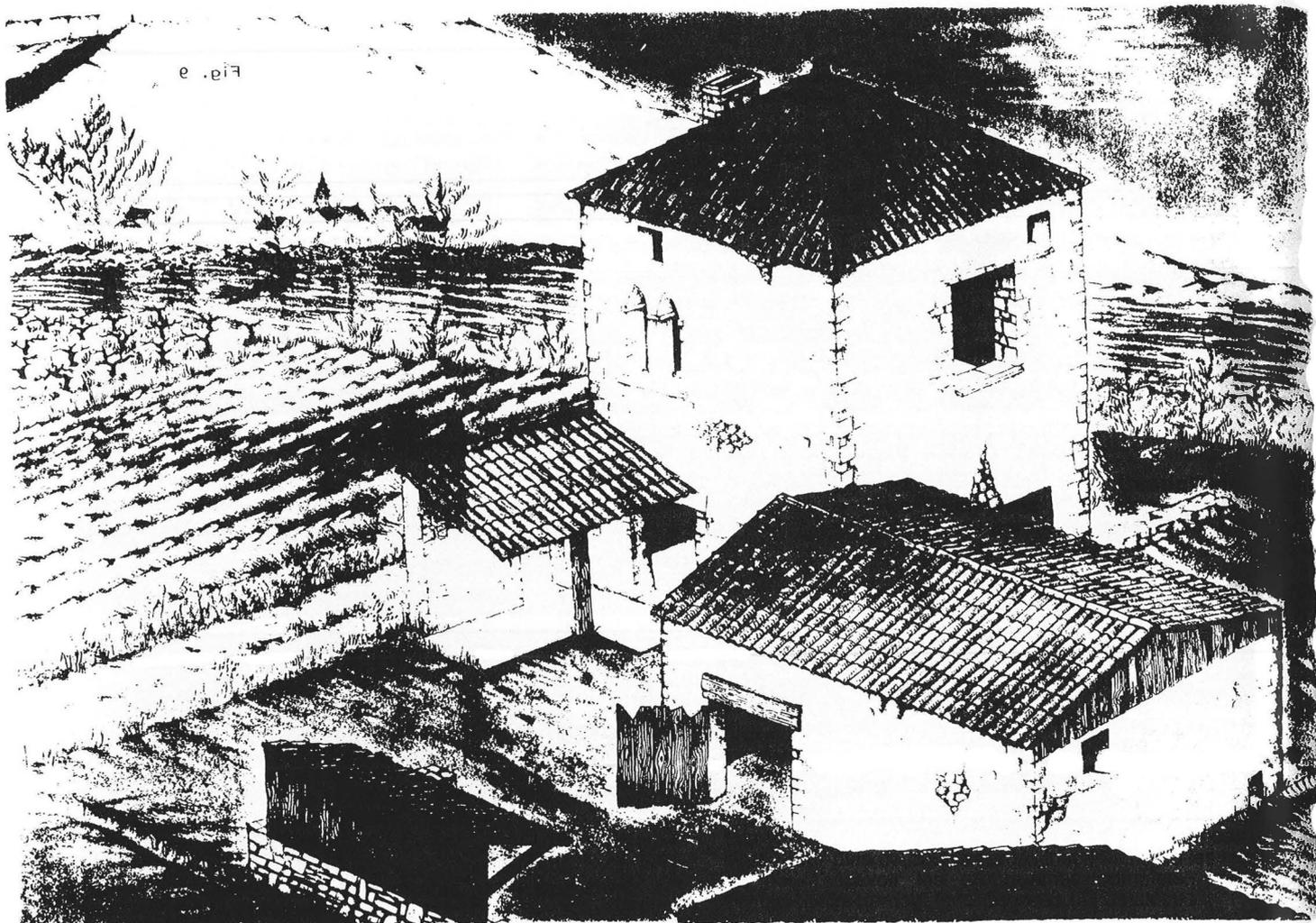


Fig. 9. — Restitution hypothétique d'une des premières demeures du XIIe siècle dans cet espace agenais.

simultanément, au nord, on éleva le mur M7 dans le prolongement de M9, sa fondation établie à 42,92 N.G.F. révélait un remplissage mixte de blocs calcaires, briques et mortier. Ces deux nouvelles structures (M7, M15) furent intégrées avec M9 au nouveau mur de l'enceinte médiévale (fig. 2), dont les travaux s'effectuèrent dans la seconde moitié du XIIIe siècle²². Aussi la zone 3 ne subit aucune modification morphologique : espace contigu au bras de la Garonne, elle reste un milieu hydromorphique soumis aux crues de la rivière jusqu'à la fin du XVe siècle. Totalement abandonnée à l'état II, la zone 3 fut rehaussée de 1,50 m en un seul temps par un important remblai de matériaux composites, blocs calcaires, argile, grave, tuiles, briques. L'entrée dans M3, transformée en fenêtre

à l'état II, fut définitivement obturée par des pierres calcaires et du mortier à l'état III. Les céramiques découvertes dans ce remblai permettent de supposer que le comblement dans ce bras de Garonne eut lieu entre la fin du XVe siècle et la première moitié du XVIe²³. La partie supérieure de ce remblai, à 44,67 N.G.F., fut ensuite compactée et utilisée comme sol extérieur, contemporain de l'aménagement des nouvelles structures de la zone 1 (M17, M18, M21, P6) ; de nouvelles constructions (M11, M12, M13, M14, M19) vinrent le perforer, en se développant dans le courant du XVIIe siècle. Ces nouveaux murs, de 0,45 m de large, sont fondés à 44,02 N.G.F. ; composés de matériaux divers, ils représentaient, dans cette zone, le dernier état d'urbanisation de ce quartier (état IV).

22. G. Eche, *op. cit.*, p. 144.

23. Ce comblement du bras de la Garonne, devenu un fossé, a lieu dans le courant du XVIe siècle ; cette conquête des espaces libres en milieu urbain est la conséquence d'une densification de l'habitat et d'un assainissement des quartiers au long de ces fossés : en effet, ces espaces ne sont plus soumis aux fréquentes inondations.

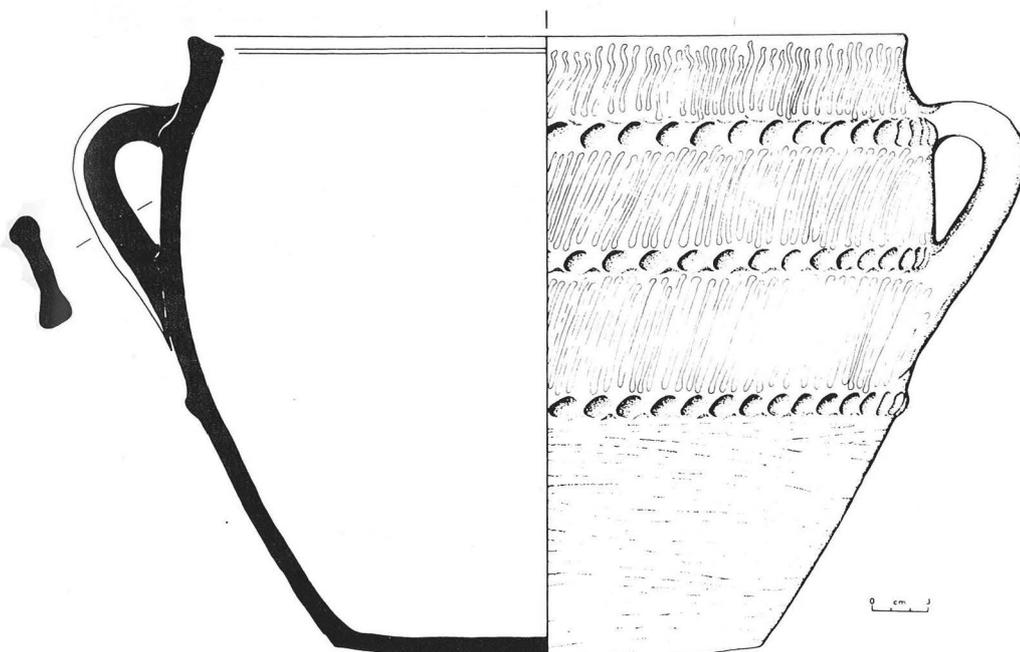


Fig. 10. — Grand vase à deux anses plates opposées ; sur la face externe, cordons digités horizontaux séparant des espaces polis sur une surface lissée. Ce type de récipient est consacré au stockage des denrées.

Conclusion

Le premier corps de bâtiment, implanté dès le XIIe siècle sur la berge d'un chenal secondaire de la Garonne, était composé d'une tour étagée adjointe d'une cour fermée (fig. 9).

Du sous-sol de cette tour, communiquant de plain-pied avec un embarcadère en bois, on devait accéder, probablement par un escalier droit, au rez-de-chaussée, duquel on pouvait gagner la cour défendue par un mur de clôture.

En sous-sol, et peut-être en rez-de-chaussée, il est à peu près certain que s'exerçait une activité liée à la viticulture : transit, stockage de vendanges ou vinification.

Le mobilier céramique reconnu lors de la fouille des niveaux internes de cette construction est attribuable à une vaisselle domestique (table et cuisine) ; cela permet de supposer que son ou ses étages étaient habités (fig. 10 à 13).

Au XIIIe siècle, lors de l'édification d'une nouvelle enceinte de la ville, cette tour-ostal fut intégrée à l'ouvrage défensif. Ses ouvertures sont alors modifiées (obturations) et le bras de la Garonne qui jouxtait le bâtiment prit la fonction de fossé. Sur l'arrière, côté berge, le mur de clôture de la cour est démoli pour dégager une place.

Plus tardivement, au XVe siècle, de nouveaux bâtiments établis contre la tour, à l'intérieur de l'enceinte remanièrent cette place restée libre, semble-t-il, depuis le courant du XIIIe.

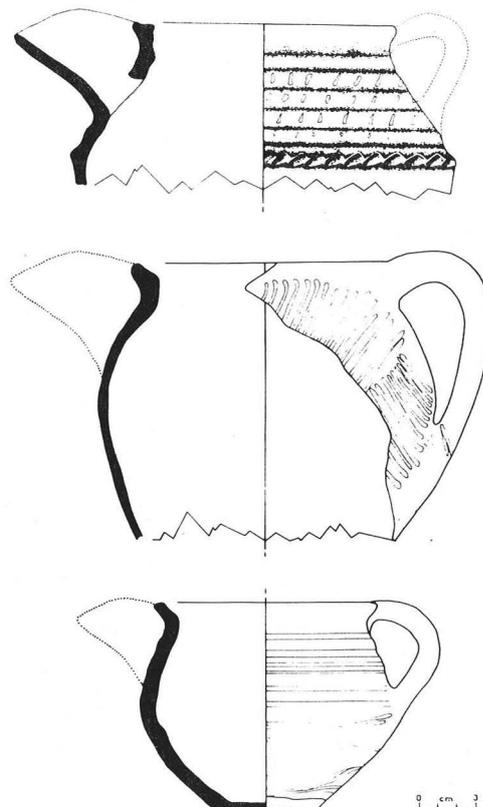


Fig. 11. — Récipients de types "pégau" décorés de cordons digités et de surfaces polies ; il semblent destinés à la consommation des liquides à la table aux XIIe et XIIIe siècles.

Fig. 12. — Objet compartimenté et décoré de motifs de couleur blanche, ce coffret en terre cuite des XIIe et XIIIe siècles devait être destiné à contenir des jetons ou des dés ?

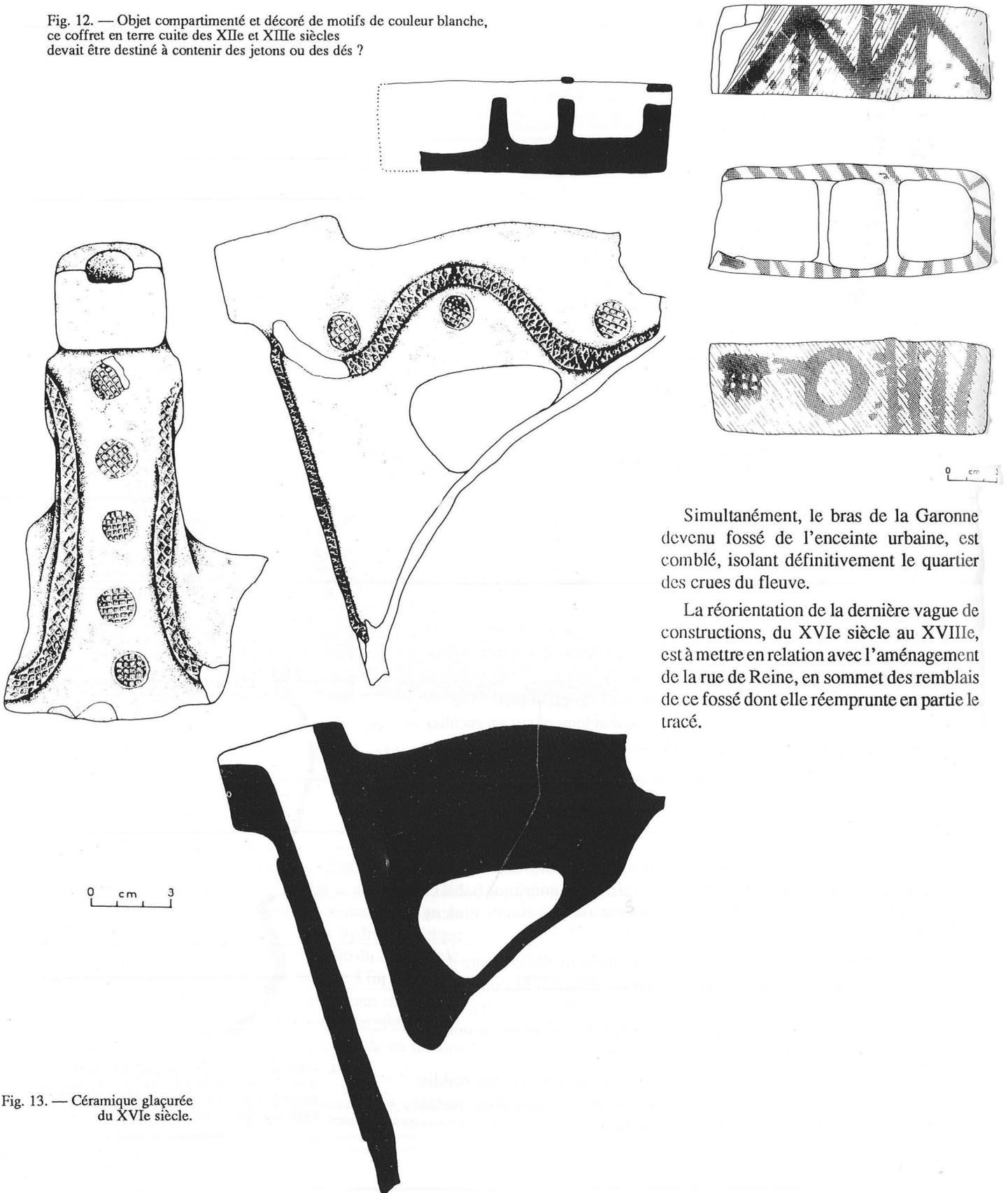


Fig. 13. — Céramique glaçurée du XVIe siècle.

Simultanément, le bras de la Garonne devenu fossé de l'enceinte urbaine, est comblé, isolant définitivement le quartier des crues du fleuve.

La réorientation de la dernière vague de constructions, du XVIe siècle au XVIIIe, est à mettre en relation avec l'aménagement de la rue de Reine, en sommet des remblais de ce fossé dont elle réemprunte en partie le tracé.